

ABONNEMENTS & ANNONCES

LE NOMBRE

ÉDITION DU MATIN

LE NOMBRE

TARIF D'ABONNEMENTS

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix, au Bureau du Journal, Grande-Rue, 71.

LE NOMBRE
6 Contimes

TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages
BUREAUX & RÉDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Tél. 554 et 1070
TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

LE NOMBRE
5 Contimes
TARIF D'ABONNEMENTS
Paris: 10 francs par an, 3 francs par trimestre.

LA REVISION DU PROGÈS DURAND OU LA GRÈVE GÉNÉRALE
La Grève des Mineurs belges; l'échauffourée de Seraing

La Richesse Française

Nul ne conteste que la France soit un pays riche. Ne l'appelle-t-on pas, à juste titre, « le bas de laine de l'Europe »? C'est chez nous que les nations étrangères viennent chercher auprès des gros et des petits capitalistes les millions nécessaires à l'équilibre de leur budget; c'est chez nous également que l'industrie mondiale trouve les sommes indispensables à la prospérité de ses affaires. Nous sommes les banquiers de l'Univers qui payons facilement, — trop facilement, disent certains, — et à guichet ouvert, ce que chacun demande.

BULLETIN 5 janvier

Le général Brun a élaboré une série de projets ayant pour but d'augmenter le nombre des régiments d'infanterie, de tirailleurs et de génie.

INFORMATIONS

L'incident militaire de Moutins
Paris, 5 janvier. — Suivant le « Temps », le père du cavalier du 10e chasseurs aurait écrit à l'autorité militaire pour faire lever la punition infligée au lieutenant Miquel.

Pour la Revision du Procès Durand

L'agitation de la C. G. T. — Les meetings en province. — La question de la grève générale

Contre l'augmentation des impôts DÉSORDRES A MOUKDEN

10 morts; nombreux blessés
Saint-Petersbourg, 5 janvier. — On mande de Moukden qu'une grave bagarre s'est produite dans cette ville, provoquée par l'augmentation des impôts.

La France au Ouadaï

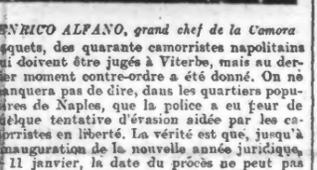
EST-CE UN NOUVEAU COMBAT?
Paris, 5 janvier. — L'Agence Fournier communique la dépêche suivante:

LE PROCÈS CAMORRISTE une fois de plus ajourné

CINQUANTE-CINQ MOIS DE PRÉVENTION
Rome, 5 janvier. — On avait décidé de commencer aujourd'hui le transfert, par petits paquets, des quarante camorristes napolitains qui doivent être jugés à Viterbe, mais au dernier moment contre-ordre a été donné.

ACTUALITÉ La Fête des Rois

Autrefois & aujourd'hui
Contumes et traditions de 6 janvier. — La gloire et la fête chez les païens. — Comment on fête les Rois en Campine. — Les « Koningenbrievens » à Anvers. L'usage à Malines, à Bruges, à Ypres. — Les « heiloux » au pays wallon



ENRICO ALFANO, grand chef de la Camorra napolitaine, des quarante camorristes napolitains qui doivent être jugés à Viterbe, mais au dernier moment contre-ordre a été donné.

Le Complot Anarchiste de Londres

LES DÉCOUVERTES DE LA POLICE LA FAMILLE ROYALE EN DANGER



LES DÉCOUVERTES DE LA POLICE LA FAMILLE ROYALE EN DANGER
Londres, 5 janvier. — D'après les informations recueillies par la police, les événements dramatiques qui viennent de se passer auraient amené l'échec d'un complot anarchiste extrêmement grave.

LA QUESTION SCOLAIRE

Le cardinal Luçon en appel. — L'arrêt de la Cour de Paris
Reims, 5 janvier. — Le cardinal Luçon a appris dans la soirée d'hier l'arrêt de la cour d'appel, confirmant le jugement de Reims. Il s'est refusé à toute entrevue et n'a pas encore prononcé de décision concernant son pourvoi en cassation.

UNE NOUVELLE AFFAIRE DE COLLIER

Les démolitions de M. Claude Casimir-Perrier et d'un bijoutier parisien
Paris, 5 janvier. — Le parquet du procureur de la République a chargé M. le juge d'instruction Droux, d'ouvrir une information sur la plainte déposée par le bijoutier Janesich contre M. Claude Casimir-Perrier.

Choses et Autres

Le neveu est allé souhaiter la bonne année à son oncle, qui est affligé de la plus affreuse surdité.

LE MAUVAIS LAIT

FALSIFICATEURS CONDAMNÉS À PARIS
Paris, 5 janvier. — La lingerie Fontaine et Cie, dont le siège social est à Paris, rue Saint-Blaise, a deux dépôts en province: à Vaulx (Seine-et-Marne), et à Vernoy (Yonne).

On voit que la France possède un avoir et que l'autre moitié constitue le prolétariat misérable. Parmi ces défunts qui ne laissent aucun héritage il en est, — et beaucoup, — qui ne pouvaient en réalité rien laisser. L'enfant mort en bas âge, l'adolescent, que ses parents soient pauvres ou disposent de revenus considérables, sont considérés par l'Etat comme sans fortune personnelle, parce qu'aucun bien ne repose légalement sur leur tête.